# Appel à projet

# FONDS HYDRAULIQUE AGRICOLE

Un levier pour le soutien d'une agriculture résiliente



# PÉRIODE

du 5 mars au 15 mai 2024



# BÉNÉFICIAIRES

Exploitations agricoles. Priorité aux engagées dans la transition agroécologique.



### TAUX DE SUBVENTION

65 % à 80% des investissements.

Cabinet expert en aides publiques de la filière agricole et agroalimentaire.

280 projets accompagnés 90M€ d'aides obtenues



Le fonds hydraulique vise à moderniser les infrastructures hydrauliques agricoles existantes et à développer de nouveaux projets, tout en respectant l'équilibre des usages et des écosystèmes.

#### **OBJECTIF:**

Rendre les exploitations agricoles plus résilientes face aux défis posés par le changement climatique, afin de garantir la souveraineté alimentaire du pays.

# PROJETS ÉLIGIBLES

- Rénovation, agrandissement et optimisation du patrimoine hydraulique existant.
- → Nouvelles retenues agricoles.
- Stockage des eaux dans des projets de réutilisation des eaux usées à des fins agricoles.
- → Modernisation, réhabilitation, création et extension de réseaux d'irrigation et de réutilisation.

Les investissements sont exclusivement dédiés à l'irrigation de parcelles agricoles.

Kevin SINGER

Consultant confimé

07.88.33.55.66

ksinger@ilexenvironnement.fr